



DÉCLARATION

N°006/2023

Le Président de l'ANAD a reçu, ce samedi 15 juillet, une lettre de démission collective signée par les représentants de 6 partis politiques jusqu'ici membres de l'Alliance.

48h avant cette lettre de démission, le Président de l'ANAD avait reçu une lettre datée du 12 juillet l'invitant à prendre part à une cérémonie de lancement d'une nouvelle coalition politique dénommée Alliance Pour la République - APR formée par les mêmes 6 partis et prévue le 16 juillet dans un hôtel de Conakry.

Le président de l'ANAD estime que, pour la courtoisie, l'invitation devait suivre la démission et non la précéder. Néanmoins et quels soient les motifs réels de cette démission, celle-ci est prévue par l'article 5 de la Charte de l'ANAD qui consacre en effet pour les partis membres le droit et la liberté de démissionner de l'Alliance.

En conséquence, l'ANAD prend acte du départ des 6 partis et souhaite bonne chance à leur nouvelle Coalition.

Elle exhorte les 13 autres partis membres de l'ANAD à resserrer les rangs et à continuer la lutte pour l'avènement en Guinée d'une société démocratique respectueuse des droits humains et des libertés fondamentales.

Conakry, le 16 juillet 2023

L'Alliance Nationale pour l'Alternance et la Démocratie